



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**VIGILANCE ORANGE CRUES :
POINT DE SITUATION - 2 JANVIER 2024 - 11h30**

Arras, le 2 janvier 2024

Le département du Pas-de-Calais demeure en vigilance orange pluie-inondation. La perturbation observée la nuit dernière continue de circuler ce jour. Elle s'accompagne de pluies continues faibles à modérées mais durables. 10 à 25 mm de cumuls supplémentaires sont attendus localement cet après-midi.

Cet épisode pluvieux intervient dans un contexte hydrologique sensible. Les cours d'eau de la Liane, la Hem, l'Aa, la Lys Amont-Laquette, la Lawe-Clarence, la Lys-Plaine et la Canche sont toujours placés en vigilance orange crues.

Jacques Billant, préfet du Pas-de-Calais, engage chacun à être vigilant et à respecter les consignes de sécurité.

Mesures mises en œuvre

A la demande du préfet :

- l'ensemble des services de l'Etat ont été alertés dès le samedi 30 décembre 2023, afin de suivre avec attention l'évolution de la situation ;
- Un centre opérationnel départemental est activé à la préfecture du Pas-de-Calais depuis ce matin pour coordonner les opérations de secours qui pourraient s'avérer nécessaires ;
- Des missions de reconnaissance sont assurées depuis hier par les sapeurs-pompiers dans les secteurs les plus sensibles. A noter que **450** sapeurs-pompiers du département sont mobilisables en tant que de besoin ;
- Les policiers et gendarmes se rendent également au contact de la population pour prendre en compte les éventuelles difficultés qui pourraient se présenter.

Bilan chiffré :

Depuis le samedi 30 décembre 2023 :

- Aucun blessé n'est à déplorer ;
- **59** interventions (visites de reconnaissance) et **7** évacuations ont été réalisées par les sapeurs-pompiers. A noter que les évacuations ont toutes été effectuées ce matin ;
- **6** interventions (reconnaitances et barriérages de routes inondées) ont été effectuées par les policiers et les gendarmes.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05

Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

Faits marquants survenus dans la matinée :

Arrondissement de Montreuil-surMer:

- Auchy-lès-Hesdin : les sapeurs-pompiers ont porté secours à une personne bloquée dans son véhicule. Aucune victime n'est à déplorer.

Arrondissement de Saint-Omer :

- Delettes : les sapeurs-pompiers ont évacué deux personnes âgées relogées dans leur famille ;
- Lumbres : évacuation de 5 personnes de la cité Kennedy (résidence) par les gendarmes. Elles ont été relogées dans leur famille ;
- Rebecques : le camping a été inondé suite à la montée des eaux. 17 personnes ont été évacuées dans la salle des fêtes ;
- Quernes : 9 personnes évacuées dans la salle des fêtes en raison de la montée des eaux.

Rappel des consignes à adopter:

- Tenez-vous éloigné de tout cours d'eau ;
- ne descendez pas dans les sous-sols ;
- limitez tout déplacement inutile et conformez-vous à la signalisation routière ;
- évitez les secteurs concernés ;
- tenez-vous informé de l'évolution de la situation (radio, site Internet,...) ;
- veillez à la protection des biens susceptibles d'être inondés ou emportés (mobilier, produits toxiques, appareils électriques, ...).